



DEPARTEMENT DE L'HERAULT

MAIRIE
DE

A I G N E

34210

Téléphone : 04.68.91.22.47

Fax : 04.68.91.80.65

Mail : mairie-aigne@wanadoo.fr

2025-06

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

POUR : 7
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

OBJET : élection des membres du Conseil Municipal à la commission d'appel d'offres

L'an deux mille vingt-cinq

Le : dix sept mars à 18 heures 30

LE CONSEIL MUNICIPAL DE AIGNE

Dûment convoqué, s'est réuni en session exceptionnelle au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Madame le Maire

Date de la convocation : le 13 mars 2025

PRÉSENTS : VIDAL Dominique, SEGUY Gilles, MAS Claude, CHOUPAC Gérard, DECOR Mary, GLEIZES Julien, VERMER Josianne.

EXCUSES/ABSENTS : CARRERE Nathan, FRAISSE Yves

Conformément aux articles L. 2121-7 et suivants du Code général des collectivités territoriales pour les communes, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du conseil Municipal.

Monsieur Claude MAS ayant obtenu la majorité des suffrages, a été retenue pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Madame le Maire précise :

- Dans les commune de moins de 3 500 habitants, il doit être mis en place une commission d'appel d'offres constituée du maire et de trois membres du conseil municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Vu le procès verbal de sa séance d'installation du 12 mars 2025,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- De procéder ainsi qu'il suit à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres :

La liste de candidats présentée par les conseillers municipaux est la suivante :

- M. Julien GLEIZES
- M. Gilles SEGUY
- M. MAS Claude

L'élection se déroule au scrutin secret.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

- nombre de sièges à pourvoir :3.....
- nombre de votants :9.....
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :9.....
- nombre de bulletins blancs ou nuls :0.....
- nombre de suffrages exprimés :9.....
- quotient électoral : nombre de suffrages exprimés/nombre de sièges à pourvoir :3.

la liste présentée par le conseil municipal a obtenu :

- nombre de voix obtenu : 9
- nombre de sièges attribué au quotient : $11/3 = 3$
- reste de voix : 0
- nombre total de sièges attribués: 3

Sont donc proclamés élus membres de la commission d'appel d'offres :

- M. Julien GLEIZES
- M. Gilles SEGUY
- M. MAS Claude

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme.

Certifiée exécutoire par le Maire
Pour être publiée et déposée auprès
de la Préfecture de MONTPELLIER
A AIGNE, le



Le Maire, Dominique VIDAL

Le secrétaire, Claude MAS



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MONTPELLIER dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.